

# TECHNOLOGIE

## — GROUPE 4

### 4000

- (1) Les définitions qui suivent s'appliquent au présent article.

«technologie» Données techniques, y compris les dessins techniques, les photographies, les modèles, les formules, les études et spécifications techniques, les manuels techniques et d'exploitation, qu'ils soient en clair ou enregistrés sur disque, bande magnétique, mémoire morte (MEM) ou autre support. (*technology*)

- (2) Technologie servant à la mise au point, à la production, à l'installation, à l'exploitation ou à l'entretien de l'équipement et des matériaux inclus

ou expressément exclus d'un article des groupes 1, 2 (*Toutes destinations autres que les États-Unis*) ou 3 (*Toutes destinations*) de la présente liste à l'exclusion de la technologie :

- (a) soit décrite dans la documentation publicitaire et de vente;
- (b) soit accessible au public dans des ouvrages publiés et des périodiques;
- (c) soit expressément incluse dans un autre article des groupes 1, 2 ou 3 de la présente liste;
- (d) soit indispensable à l'installation, l'exploitation et l'entretien:
  - (i) soit d'un produit pour lequel une licence d'exportation a été délivrée et est en vigueur,
  - (ii) soit d'un produit qui peut être exportée en vertu d'une exclusion visée à un article de la présente liste.

# MARCHANDISES DIVERSES

## — GROUPE 5

### *Espèces de faune et de flore sauvages et produits médicaux*

Spécimens des espèces de faune et de flore sauvages

### 5000

Les spécimens des espèces de faune et de flore sauvages ou leurs sous-produits visés:

- a) aux annexes I et II de la Convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, signée le 3 mars 1973 aux États-Unis, à Washington (D.C.), jointes à la notification du 13 novembre 1989 en conformité avec le point 8 de cette notification (*toutes destinations*);
- b) à l'annexe III de la convention mentionnée à l'alinéa a), dans sa version jointe à la notification du 13 novembre 1989 en conformité avec le point 9 de cette notification (*toutes destinations*).

### Glandes pancréatiques

### 5001

Glandes pancréatiques de bovins et de veaux. (*Toutes destinations*)

### Sérum—albumine humain

### 5011

Sérum—albumine humain. (*Toutes destinations*)

### *Produits forestiers*

### Billes

### 5101

Billes de toutes essences de bois. (*Toutes destinations*)

### Bois à pâtes

### 5102

Bois à pâtes de toutes essences de bois. (*Toutes destinations*)

### Cèdre rouge

### 5103

Blocs, billons, ébauches, planches et tout autre matériau ou produit de cèdre rouge propres à être utilisés pour la fabrication de bardeaux ordinaires ou de bardeaux de fente. (*Toutes destinations*)